

## UNE MARE, C'EST QUOI ?

Une **mare** est une petite étendue d'eau stagnante atteignant deux mètres de profondeur maximum. **Abreuvoir** pour la faune, **lieu de reproduction** ou **source de nourriture**, la mare est un véritable écosystème riche et diversifié qui accueille de nombreuses espèces.



## POURQUOI LES PROTÉGER ET EN CRÉER DE NOUVELLES ?

Leur nombre est en chute libre : 90 % des mares ont **disparu** depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle. Celles qui restent sont trop souvent **comblées, polluées** ou **délaissées**.

Elles jouent un **rôle écologique** fondamental :

- accueil de la **biodiversité**,
- épuration et conservation de l'**eau**,
- participation au stockage du **carbone**.

Elles peuvent également avoir un intérêt direct pour les **êtres humains** :

- abreuvement des **animaux d'élevage**,
- accueil d'**auxiliaires** de culture pour le **maraîchage**,
- **outils pédagogiques** pour petits et grands.

## LA FAUNE

La vie dans la mare est riche :

On y trouve micro-organismes, invertébrés aquatiques (dytiques, gerris, ranatres...), libellules, grenouilles, tritons, crapauds, oiseaux (hirondelles, rousserolles...). Certaines espèces représentent des **enjeux forts** pour la préservation du patrimoine naturel.

## LA FLORE

La **végétation aquatique** offre des **abris** pour la faune.

- La **végétation héliophyte** : plantes semi-aquatiques dont les racines se développent sous l'eau mais dont les tiges, les feuilles et les fleurs sont aériennes (roseaux, massettes, iris des marais...).

- La **végétation hydrophyte** : plantes qui vivent entièrement immergées dans l'eau (nénuphars, potamots, myriophylles en épis...).

## LA MARE IDÉALE

- Surface minimum : 10 m<sup>2</sup>, l'idéal étant 30 m<sup>2</sup> et plus,
- Pentés douces (< 30°) sur au moins 2/3 de la mare,
- Forme hétérogène,
- Ensoleillée sur 2/3 de sa surface,
- Végétalisée sur 1/2 à 2/3 de sa surface,
- Profondeur maximale : 1,20 à 1,60 mètres.



## IDÉES REÇUES

### LES MOUSTIQUES TIGRES ?

Les moustiques tigres ne se reproduisent pas dans les mares mais dans des **flaques ombragées**, des **coupelles** de pots et des **gouilles** (avec un taux d'oxygène dans l'eau assez faible) dépourvues de plantes aquatiques et de faune prédatrice (larves d'amphibiens, larves d'insectes aquatiques...).



### L'INSALUBRITÉ ?

La **mare** n'est pas un milieu sale qui accumule la matière morte. Au contraire, c'est un **écosystème autorégulateur** utile qui permet d'assainir l'environnement (oxygénation et épuration de l'eau, stockage de la matière organique...).

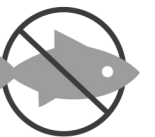
### DES ANIMAUX DANGEREUX ?

Certains habitants des mares qui ont mauvaise réputation sont pourtant inoffensifs. Les **crapauds**, qui n'habitent pas la mare à proprement parler mais s'y reproduisent, ne donnent pas de boutons. Les **couleuvres** qui fréquentent la mare ne sont ni agressives, ni venimeuses. Les **vipères**, dont les morsures ne sont que très rarement mortelles, ne vivent pas autour des mares. Elles préfèrent les milieux secs et ensoleillés.



### UN ÉCOSYSTÈME POUR LES POISSONS ?

Les **poissons** ne viennent pas des mares mais des rivières, des lacs et des étangs. Leur présence dans une mare est très **destructrice** (prédation de la végétation aquatique, des amphibiens et des insectes aquatiques et augmentation de la turbidité de l'eau).





## COMMENT CRÉER UNE MARE ?



### ÉTANCHÉITÉ

- Sol argileux et contexte humide :
  - compacter et lisser le sol,
  - remettre de la terre végétale ou de la vase par-dessus,
  - prévoir une arrivée d'eau temporaire ou permanente (récupération d'eau de toiture, captage de source...) pour compenser les éventuelles pertes d'eau.
- Sol perméable (limoneux ou sableux) :
  - mettre 5 cm de sable dans le fond (protection de la bâche),
  - installer un feutre géotextile (protection de la bâche),
  - mettre en place une bâche caoutchouc EPDM 1,02 mm,
  - placer un feutre en fibre de coco ou de jute sur la bâche (protection de la bâche, esthétique et enracinement des plantes aquatiques). La mare se remplira avec les eaux de pluie. Les assècs éventuels en été ne posent pas de problème.



Mare de Gizy © J-B. Decotte

### VÉGÉTATION AQUATIQUE



- Si nécessaire, installer des plantes aquatiques locales sur 10 à 20 % de la surface totale (pas de plantes exotiques ou protégées !).
- Choisir des essences à développement contrôlable (par exemple, éviter les iris et les massettes pour les mares qui sont bâchées).
- Laisser la nature faire son œuvre, les plantes aquatiques arriveront d'elles-mêmes (2 à 3 ans)

### ANIMAUX

- Ne pas introduire de poissons,
- Ne pas introduire d'amphibiens (ce sont des espèces protégées qui viendront d'elles-mêmes).



### ABORDS DE LA MARE

Si nécessaire, planter un ou deux saules au sud ou à l'ouest à 2-3 m des berges et les conduire en forme de têtard/trogne pour l'ombrage.



Grenouille verte © J-B Decotte

## COMMENT ENTREtenir UNE MARE ?



### VÉGÉTATION AQUATIQUE

Tous les 3 à 5 ans, entre le milieu et la fin de l'automne (uniquement à cette période), retirer une partie des végétaux et/ou de la vase. Les laisser sur les berges pendant 2 semaines avant de les évacuer pour permettre aux animaux de regagner la mare.

### ABORDS DE LA MARE

Pratiquer une fauche tardive (ne pas tondre entre mars et septembre) sur au moins 2/3 du contour et 2 mètres autour de la mare.

### CONTACT

Jean-Baptiste DECOTTE  
jean-baptiste.decotte@lpo.fr  
07 67 20 28 90

LPO AuRA (Isère)  
04 76 51 78 03



« Délice de ma prime enfance,  
la mare est encore le spectacle  
dont mes vieux ans ne peuvent se lasser  
Quelle animation en ce monde  
verdoyant des Conferves !  
Par légions noires, sur la tiède vase des bords,  
le petit têtard du Crapaud se repose  
et frétille ; entre deux eaux,  
le Triton à ventre orangé mollement  
navigue du large aviron de sa queue aplatie ;  
parmi les juncos stationnent  
les flottilles des Phryganes,  
à demi sorties de leurs étuis,  
tantôt mignon fagot de bûchettes  
tantôt tourelles de menus coquillages »

Extrait des « *Souvenirs entomologiques* »  
de Jean-Henri FABRE

Projet porté par



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Projet financé par l'Union européenne

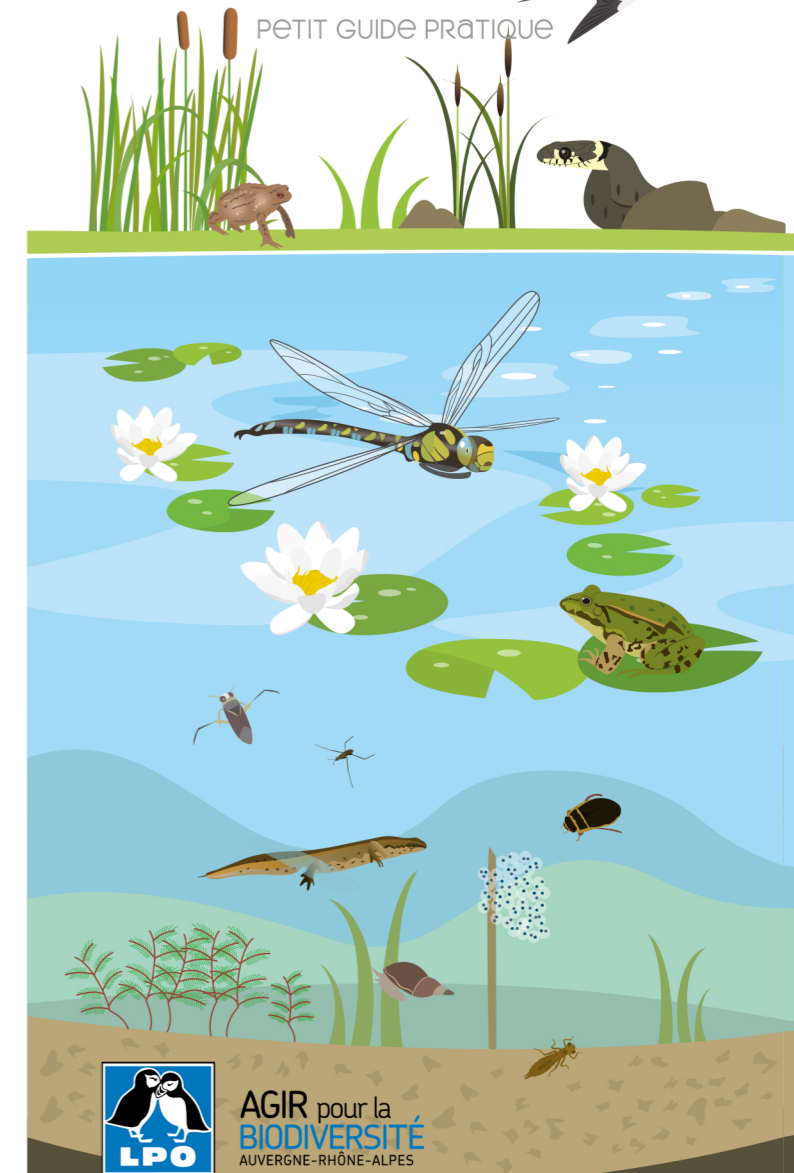


Graphisme : Camille Combes, LPO AuRA  
2020



# La mare

PETIT GUIDE PRATIQUE



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES